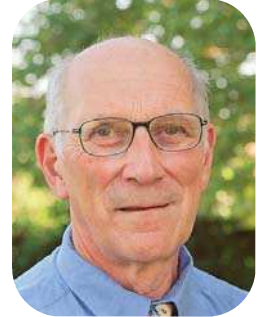


Collonges infos

Collonges
au Mont d'Or



www.collongesaumontdor.fr

Notre site internet était déjà très fréquenté, mais nous avons voulu le refondre complètement. Nous l'avons rendu plus convivial, et beaucoup plus situé dans l'actualité instantanée de la commune. Des rubriques nouvelles ont été ajoutées. Elles peuvent être atteintes plus facilement par des onglets. La page d'accueil donne la possibilité en un ou quelques clics d'aborder les points essentiels de notre actualité locale, des reportages photos, la météo ou la qualité de l'air, et même une rubrique "Flash Info" en cas d'urgence. Nous nous sommes aussi abonnés à "Service Public", un site administratif mis à jour en permanence par l'Etat. Ce site peut être atteint directement par un lien depuis nos pages "services municipaux" sur la thématique particulière que vous avez choisie.

Outre ces modifications de fond et de forme, c'est aussi une plus grande facilité de gestion qui a été installée. En effet, les webmasters locaux ont maintenant la possibilité d'intervenir sur toutes les rubriques du site sans passer par notre site hébergeur.

Mais la refonte de notre site n'est que le premier acte d'une nouvelle politique de communication et d'information. Une nouvelle présentation de ce "Collonges Infos" est en cours d'étude. De nouvelles plaquettes thématiques seront éditées. La première qui sortira à l'automne concernera l'agenda des manifestations culturelles, saison 2009-2010. Un "Guide Pratique" est en cours de rédaction. Il sera aussi distribué à l'automne. Il est aussi prévu de redonner vie au Bulletin Municipal qui avait cessé sa parution ces dernières années.

La communication, ce n'est pas que de la cyber information, ou des actualités livrées sur documents papier. Ce sont aussi ces moments privilégiés de rencontres informelles et formelles. Les grands chantiers futurs qui vont se dérouler à partir de septembre, ou les grandes orientations d'Aménagement Durable, feront l'objet de réunions publiques ou d'expositions selon les sujets. L'année de transition et de conception se termine. Les années de réalisation arrivent....



Votre Maire,
Michel REPELIN

►► La zone industrielle sera dépolluée.



Après le sabordage,
les habitants récupèrent l'essence.

La zone des Sablières est historiquement polluée depuis le 18 juin 1940. A cette date l'Etat français avait ordonné le sabordage d'un dépôt pétrolier installé sur cette zone. C'est ainsi qu'une quantité importante d'hydrocarbures a été déversée dans le sous-sol, pour éviter que ces produits sensibles puissent être utilisés par "l'ennemi" qui s'approchait de Macon.

Soixante neuf ans plus tard une quantité résiduelle est encore présente dans le sous-sol. L'acte héroïque est devenu acte de pollution.

En 1998, le Grand Lyon avait déjà, à la demande de la commune, proposé un projet de requalification de ce secteur. A cette époque les éléments concrets de la pollution étaient inconnus.

En 2001, lorsque le dépôt de Shell a été mis en vente, il devenait opportun et essentiel de maîtriser cette grande surface de 2 ha. A la demande de la commune, le Grand Lyon s'est alors positionné pour l'achat du dépôt : évitant ainsi sa reprise par une autre société de stockage d'hydrocarbures qui était déjà sur les rangs. Les risques majeurs de feu et d'explosion pouvaient alors de ce fait être définitivement éliminés.

En 2002, en raison de la législation sur les Installations Classées, l'arrêt de fonctionnement définitif de Shell obligeait cette société à fournir des études sur l'état de l'environnement de son site. C'est à partir de cette date que les choses ont commencé à se compliquer. En effet, des études globales de la zone effectuées par les industriels ont mis en évidence l'existence d'une lentille d'hydrocarbures positionnée à 10 mètres de profondeur sur la nappe phréatique.

En 2004 la question des responsabilités de cette pollution a commencé à se poser, car l'acheteur potentiel, le Grand Lyon ne pouvait pas assumer cette contrainte et cette responsabilité. De plus, Shell réfutait aussi de l'endosser. En effet, même si la source se trouvait localisée sur son terrain, le dépôt Shell n'avait été construit qu'en 1967 sur des terres agricoles, bien après ces faits de guerre.



En 2005, des recommandations préfectorales demandaient au maire de prendre un arrêté municipal interdisant la consommation d'eau souterraine de la nappe. Ce qui fut exécuté.

Fin 2006, Shell s'engage dans la déconstruction de la totalité de son dépôt (stockages, et poste de chargement des camions). Ce démantèlement était un signe fort. Il laisse maintenant place nette à une importante surface.



En 2007, après plusieurs jugements et recours gagnés par les industriels et la commune sur des annulations de permis de construire dans tout le secteur, une partie de la responsabilité de la pollution a été reconnue à l'Etat, par Jugement du Tribunal Administratif.

En 2008, la situation était donc complètement bloquée, et si cela restait en l'état, on se dirigeait vers une grande friche inexploitable. Il fallait en sortir pour lancer un projet d'aménagement à vocation économique, et ne pas laisser aux générations futures une friche industrielle au sous-sol pollué.

En avril 2009, après plusieurs réunions techniques, la situation semblait se débloquer. La dernière réunion de conciliation, en préfecture, entre les deux industriels concernés (SHELL et ARDEA), les services de l'Etat, le Grand Lyon, et le maire de Collonges a permis d'acter des décisions importantes.

🕒 La zone sera dépolluée

🕒 Des "essais pilotes" en vraie grandeur seront réalisés dès l'été, par les industriels afin d'étudier le meilleur scénario de dépollution, et d'en déterminer les coûts associés

🕒 En octobre un tour de table des financeurs sera réalisé. Il se traduira ensuite par un Arrêté Préfectoral lançant officiellement l'opération de dépollution. ■



■ Coup d'œil sur un Club

▶▶ le Ski Nautique Club de Collonges (S.N.C.C.)



Fédération Française



Créé en 1974, le SNCC est le 1^{er} club du Rhône et de Rhône-Alpes. Il est représenté par 456 licenciés, du débutant à partir de 3 ans au compétiteur.

Situé sur la rive droite de la Saône (au pied du pont de Fontaines), le SNCC vous accueille tous les jours du 1^{er} mai à mi-novembre et met à votre disposition :

- 3 bateaux : un Malibu 21 XTI, un Malibu Response et un spécial Baby-Ski
- Une barre pour les débutants et le bare-foot
- Un slalom, un tremplin
- Skis, wakes, combinaisons, gilets

Pour pratiquer :

- ⊕ Ski Nautique
- ⊕ Wakeboard (équivalent nautique du snowboard ou surf des neiges)
- ⊕ Wakeskate et Wakesurf
- ⊕ Bare-Foot (ski pieds nus)

L'activité nautique représente 2530 tours dont 44 % de wakeboard et 14 % de baby-ski.

Soit environ 700 heures de pratique animées par des bénévoles.

Quelques Résultats 2008



Le Ski Nautique Club de Collonges a essentiellement une orientation « Loisir », mais il n'en compte pas moins des sportifs de haut niveau et de tous âges :

• Wakeboard : Bryce CORRAND

- Champion d'Europe (EAME) en moins de 10 ans (Afrique du Sud février 2008) et en catégorie Boys (10/15ans)
- Champion de France
- Vainqueur de la Coupe de France
- 11^{ème} au championnat d'Europe

• Ski classique :

Jean Pierre DELORE

- Membre de l'équipe de France au championnats d'Europe vétérans
- 3^{ème} en figures
- 3^{ème} par équipe



• Wakeboard : Lucas LANGLOIS

- Membre de l'équipe de France
- 11^{ème} au championnat d'Europe (seul français finaliste)
- 6^{ème} au championnat de France Open
- Vainqueur au classement général Coupe de France ■



▶▶ Personnes âgées isolées, et en difficulté de déplacement

Une nouvelle aide proposée : l'Accompagnement - Véhiculé

A l'initiative de la commission Affaires Sociales, et en partenariat avec le CCAS, une aide au transport est mise en place gratuitement et sous conditions, pour l'accompagnement des personnes âgées isolées en difficulté de déplacement et dans l'incapacité de prendre les transports en commun.

L'objectif de ce service est d'inciter la personne à sortir de chez elle, l'aider à maintenir ses liens sociaux, et à rester acteur de sa vie afin d'éviter le confinement et le renoncement.

Conditions pour bénéficier de cette aide :

- habiter Collonges
- avoir 75 ans au moins
- vivre seul(e) isolé(e) sans famille à proximité ou vivre avec un conjoint handicapé
- avoir des revenus imposables n'excédant pas 17 000 a pour une personne seule et 23 000 a pour un couple.
- solliciter l'accompagnement pour un déplacement de 20 Km maximum (aller/retour).

Cette aide ne peut se cumuler avec le chèque Domicile Liberté.

Comment ça marche ?

La personne candidate à l'aide proposée prend contact avec la mairie pour vérification de l'ouverture des droits.

Si les critères sont acquis, elle disposera :

- d'un droit de tirage annuel de 150 a pour réaliser gratuitement et jusqu'à épuisement de cette somme des déplacements véhiculés.
- d'un numéro de téléphone unique qui lui permettra d'organiser, elle-même, son déplacement avec le prestataire accompagnateur.

Parole de l'opposition

■ Collonges autrement

Faisons vivre le marché bio de collonges !

Le marché bio était un projet de notre liste COLLONGES AUTREMENT. Nous pourrions nous féliciter car notre idée a été reprise et mise en œuvre par la majorité municipale. Hélas, l'installation de ce marché fin avril a pénalisé sa fréquentation à cause des nombreux ponts du mois de mai.

Le marché bio, qui n'a pas eu droit à un discours ni à un ruban tricolore pour son « inauguration », souffre d'un manque de communication (pas de panneaux d'information aux entrées du village et sur le quai de Saône) et de logistique appropriée (emplacement non réservé le 1^{er} mai lors du tournoi de basket).

Heureusement, la qualité des produits présentés par les producteurs bio fait office à elle seule de communication. Marché bio : Vendredi 16h/19h, devant le stade.

Claude REYNARD

■ Collonges, Simplement

Des maximes de Morale, s'applique à l'Homme civilisé :

• "On ne peut revendiquer ses droits qu'une fois remplie la totalité de ses devoirs."

• "Ne fais pas autrui ce que tu ne voudrais pas qu'il te fasse".

Ne pourrait-on appliquer ces principes à quelconque administration et en particulier à notre mairie ?

Nombre de concitoyens se plaignent de l'absence totale de réponse à leur missive et le vivent comme du mépris...

Nombre de concitoyens se plaignent de l'état de notre cimetière et le vivent comme du mépris...

Nombre de concitoyens se plaignent de l'état de nos rues et le vivent comme du mépris...

Nombre de concitoyens se plaignent qu'on leur oppose une réponse stéréotypée : « il s'agit d'affaires privées » mais l'écoute, le conseil et la compassion sont toujours possibles ! Espérons !

Jacques HÉNIQUEZ

En bref...

» OPÉRATION COLLECTE DE TEXTILES.

« Des vêtements pour que le chômage aille se rhabiller ».

Le **Samedi 20 juin de 8 h à 18 h**, le Foyer Notre Dame des Sans Abris, la Fondation Armée du Salut, Emmaüs, le Secours Populaire se joindront au Relais pour une grande collecte de textiles sur le territoire du Grand Lyon. **Pour Collonges, le point collecte sera situé Parking Jeanne d'Arc.**

» CANICULE INFO

L'état d'alerte de niveau 2 est déclaré après 3 jours successifs de température au moins égale à 34 ° la journée et à 20 ° la nuit. Les personnes inscrites sur un registre à la mairie feront l'objet d'une surveillance de leur état de santé par appel téléphonique ou éventuellement visite à domicile. Modalités d'inscriptions sur le registre confidentiel mairie : téléphone "pôle Solidarité mairie".

» TRAVAUX MAIRIE

Les travaux se termineront fin juillet. L'emménagement devrait avoir lieu courant août. Le personnel trouvera un espace ergonomique plus satisfaisant. Le public retrouvera un nouveau service d'accueil pour la rentrée de septembre.

» QUALITÉ DE L'EAU POTABLE

L'eau du Grand Lyon est toujours de très grande qualité. Le rapport annuel 2008 est consultable en mairie.

» VILLAGE DES ENFANTS

Les travaux de préparation de chantier pour la construction de la nouvelle crèche débuteront en juillet. Dès la rentrée de septembre, ce chantier amènera un certain nombre de contraintes.

L'entrée du chantier, et l'installation d'une grue nécessitent de condamner 15 places de parking en épi, chemin des écoliers. Le même nombre de places sera reconstitué un peu plus haut, vers le rond-point chemin de l'Ecully.

D'autre part, l'installation de la base vie des entreprises, et la logistique des approvisionnements nécessiteront l'utilisation d'une partie de l'espace de jeux (notamment le terrain de basket). Pour la sécurité, des palissades clôtureront le chantier. L'accès à la bibliothèque se fera à partir de la rue de la mairie.

» DÉCHETS VERTS

Pour des raisons sanitaires et de sécurité, le brûlage à l'air libre, en territoire urbain, n'est pas autorisé. Un système de collecte à l'initiative de la mairie, pendant les périodes d'élagage, a été mis en place, rue des Sablières. Il sera reconduit à l'automne.

Principaux Rendez-vous de l'été.

Samedi 13 juin	La Fête au Village, sur l'Espace de la Rencontre
Dimanche 21 juin	Fête Paroissiale, sur l'Espace de la Rencontre (messe en plein air, repas pique nique, jeux et musique)
Vendredi 26 juin	Fête des écoles publiques
Samedi 27 juin	Fête de l'école Jeanne d'Arc
Samedi 27 juin	Salle des Fêtes : audition de l'école de Musique

Samedi 12 septembre
Forum des Associations.



- Samedi 4 juillet** Repas champêtre traditionnel sur le thème du Flamenco, sur l'Espace de la Rencontre
- Lundi 13 juillet** Feu d'artifice, et bal des Sapeurs Pompiers, au Stade
- Mardi 14 juillet** Concours de boules "But d'honneur" au Stade
- Les 24, 25 et 26 juillet** Nuits des étoiles, découverte du ciel étoilé avec télescopes et lunettes. Chemin de Charezieux

